



Objet Compte-rendu du Conseil d'administration du 7 mars 2025

le 08 mars 2025

Participants : Thierry BONFANTE, Alain COULOMB, Françoise DUQUENNE (AFT), Jean-Pierre FANTONE, Alain FAURE, Claude FULCONIS, Christian GARING, Laure NEBEL, Thierry PERSON, Vincent PICARD (OGE), Emmanuelle PREVOST, Michel RONDET, Françoise SAINT GEORGE, Catherine TEULLE. Soit 14 participants élus.

Absents : Olivier BELLIER (AMU), Jonathan CHENAL, Xavier LE FLOCH, Nicolas POUVREAU (Shom), Laurent TESTUT, Bernard TRAMIER, Renaud VIALET.

Invités : Frédérique CHAMBONNET, Jean-Paul ROCH.

Ordre du jour :

- point sur le renouvellement des cotisations annuelles ;
- proposition de l'ordre du jour de l'Assemblée générale du 17 mars ;
- état d'avancement rapide des projets en cours, hors BD (Ateliers BD marégraphe, fascicule 2 et Musée en ville), en complément des informations fournies dans les news mensuelles. ;
- présentation et approbation du rapport financier 2024 ;
- point sur le projet de bande dessinée : le Conseil "donne-t-il quitus" à notre Commission BD pour prendre les décisions utiles jusqu'au prochain Conseil d'administration le 12 juin prochain (signature du contrat avec l'éditeur, nombre d'exemplaires, etc.) ?
- point sur la demande de classement du marégraphe en Établissement recevant du public (ERP) ;
- autres sujets, dont un éventuel changement de logo.

Préambules :

Frédérique CHAMBONNET, Dominique BOCHER et Jean-Paul ROCH, candidats à l'élection en cours d'une partie des membres du Conseil d'administration, ont été invités à cette réunion. Deux d'entre eux ont pu participer, sans droit de vote.

Pour gagner du temps en réunion et pouvoir consacrer tout le temps nécessaire aux deux questions principales (ERP et BD), tous les documents financiers ont été envoyés aux membres du Conseil en amont de la réunion. Ils n'ont pas été présentés en détail au cours de la réunion.

Renouvellement des cotisations annuelles :

Nous nous orientons cette année vers 20% de cotisations non renouvelées. Ce pourcentage est supérieur à ceux des années précédentes, plus proches des 15%.

Ordre du jour de l'Assemblée générale du 17 mars :

La proposition d'ordre du jour est adoptée à l'unanimité.

État d'avancement des projets en cours, hors BD :

Pas de questions.

Présentation et approbation du rapport financier 2024 :

Claude FULCONIS, notre trésorier, émet le souhait que le détail des dépenses relatives à l'article 16 de nos statuts soit présenté en Assemblée générale, ce qui est déjà prévu.

Il émet aussi le souhait que le budget prévisionnel soit présenté en détail, projet par projet.

De nouvelles diapositives seront ajoutées dans ce but.

Le rapport financier 2024 est adopté à l'unanimité.

État d'avancement du projet de bande dessinée :

Les échanges portent sur :

- les termes du projet de contrat avec l'éditeur (achat par notre association d'un minimum de 2 500 albums ; risques que cela impliquent pour notre association) ;
- la distribution d'albums dans des établissements scolaires du littoral méditerranéen (nombre d'établissement, dépenses pour 1 album, choix du distributeur : solution « Hachette », distributeur lié à notre éditeur ou solution « La Bessonnère », qui permet, entre autres, des dépenses moindres) ;
- les préachats acquis et possibles ;
- la création d'albums en langues étrangères.

Concernant les préachats par la mairie de Marseille, Vincent PICARD propose de contacter Michèle Munier, de la direction chargée de l'attractivité et de la promotion de Marseille.

Concernant le distributeur, La Bessonnière est un Établissement et service d'aide par le travail (ESAT), c'est-à-dire un établissement médico-social qui a pour objectif l'insertion sociale et professionnelle des adultes handicapés.

Jean-Paul ROCH, qui a déjà fait intervenir La Bessonnière sur un autre projet, garantit le sérieux de cet organisme.

Emmanuelle PRÉVOST confirme les garanties offertes par les ESAT.

Vincent PICARD (OGE) souligne que l'aspect social de ce choix de distributeur renforcerait la pertinence du fort soutien de l'OGE à ce projet ; ce choix pourrait aussi être valorisé auprès d'autres mécènes acquis ou potentiels.

La distribution dans les établissements d'enseignement par l'ESAT La Bessonnière est adoptée par le Conseil.

Le Conseil se prononce en faveur du report de la décision concernant la création d'albums en anglais.

Le Conseil affirme sa confiance dans la Commission BD pour prendre les décisions utiles jusqu'au prochain Conseil d'administration, notamment la signature du contrat avec l'éditeur La Boite à Bulles.

Établissement recevant du public (ERP) et relations avec le gestionnaire du marégraphe :

Nous constatons que la constitution du dossier de demande de classement du marégraphe en ERP n'avance pas aussi vite que nous le souhaiterions (litote).

En amont du Conseil plusieurs choses ont été réalisées et envisagées pour accélérer cette demande :

- réalisées : contact entre des Amis du marégraphe et le service de géodésie de l'IGN, échanges entre ce service et le gestionnaire direct du marégraphe, en poste à Aix-en-Provence.
- envisagées : courriers à l'IGN.

Le 5 mars, peut-être en réaction aux pressions amicales exercées en interne à l'IGN, la direction régionale d'Aix-en-Provence a affirmé avoir pour objectif l'envoi d'une version numérique du dossier de demande de classement ERP à la mairie de Marseille avant le 17 mars 2025, date de la prochaine réunion IGN-Amis du marégraphe.

Nous restons prudents quant à cette nouvelle promesse qui a cependant forcément modifié la teneur des discussions de notre Conseil d'administration.

Ces discussions ont envisagé la conduite à tenir en cas d'envoi avant le 17 mars et en cas de non-envoi.

Changement de logo :

Notre association a reçu récemment deux propositions spontanées de logo de la part d'un artiste avec qui nous avons collaboré sur les réseaux sociaux.

Le Conseil a estimé que notre logo n'était « pas usé » et qu'il n'était pas encore opportun d'envisager un changement de ce moyen d'identification, pilier de notre communication visuelle.

Comptes-rendus de Conseils d'administration et d'assemblées générales :

Claude FULCONIS a fait remarquer que la diffusion de nos comptes-rendus de réunions sur des pages internet ouvertes à tous n'était pas, puisque ceux-ci citent des noms d'adhérents, conforme au Règlement général de protection des données (RGPD).

La page internet correspondante sera donc transférée prochainement dans l'espace adhérents de notre site internet, accessible aux seuls adhérents à jour de cotisation, sur inscription.

Alain Coulomb
Président

